



## **SOMMAIRE**

**EDITORIAL : L'IDENTITE GUADELOUPEENNE P. 3**

**L'EVENEMENT: SARKOSY EN GUADELOUPE P. 4**

**ENJEUX: ILS NOUS MENENT A LA CATASTROPHE P. 6**

**INTERNATIONAL : LA CHINE ET L'AFRIQUE P 9**

**LA CARABE EN BREF: NEWS P.12**

**VIE QUOTIDIENNE : LES FONDS D INVESTISSEMENT DE PROXIMITE ;  
DECLARATION D' IMPOTS 2007 P 13**

**JOYEUSES PÂQUES**

## **EDITORIAL**

### **L'identité Guadeloupéenne**

La plupart des candidats à l'élection présidentielle française proposent pour résoudre les problèmes de leur pays de renforcer ou de renouveler l'identité française thème qui était traditionnellement le monopole de l'extrême droite. Cette brutale résurgence qui est liée au problème de l'immigration est l'indicateur, tout le monde en convient, de la profonde crise que traverse la France. Les élites françaises en effet constatent avec tristesse et nostalgie que l'ancien statut de leur pays n'existe plus dans le monde d'aujourd'hui. La France est devenue un pays moyen et doit se défendre pour ne pas être submergée en raison de l'apparition de concurrents de plus en plus nombreux et déterminés. En réalité, cette crise illustre deux phénomènes : l'abaissement de ce pays que nous pouvons définir comme la diminution de sa puissance et de sa contribution aux grandes œuvres de l'humanité ; la décadence qui est comme le disait Machiavel la perte de la vertu ou de sa vitalité historique. Quand un pays est dans une telle situation les réponses doivent être politiques et non politiciennes. Fort bien. Mais qu'en est il de la Guadeloupe. Compte tenu de la volonté de nous intégrer afin de nous apporter la civilisation l'envie est grande de nous appliquer les solutions françaises. Brandir le drapeau français, chanter la Marseillaise ou refuser toute repentance en face d'un passé fait de crimes est exactement le même procédé que d'affirmer que nos ancêtres sont des gaulois qu'il n'y a pas si longtemps la doctrine officielle de l'école nous imposait. Un tel choix s'avérerait catastrophique à terme car les guadeloupéens sont les membres d'une nation jeune, fragile et sans état que les autorités françaises refusent de reconnaître. Imposer à un petit pays cette politique afin au fond de démontrer que leur modèle est universel et donc différent d'un communautarisme qu'elles rejettent est ridicule et contraire au droit international. Au contraire, nous avons besoin d'un renforcement de notre nation qui elle aussi veut vivre. L'identité guadeloupéenne est la solution pour organiser l'évolution de notre nation. Nous rejetons une fois pour toute la philosophie du comte de Clermont Tonnerre émise lors de l'émancipation des juifs : « tout leur donner comme citoyens et rien leur accorder comme nation ». La politique qui en a découlé est responsable directement du drame psychologique que vit notre peuple. Dans le monde tel qu'il est, monde multipolaire car aucune puissance n'est capable d'en maîtriser le cours en raison du nombre élevé des acteurs en compétition, les guadeloupéens ont besoin de leur nation car elle constitue un rempart contre les tutelles, les soumissions et un moyen de s'épanouir. Cette nation que nous voulons construire ne se définit pas ; elle s'invente en recherchant inlassablement le point d'équilibre entre la mondialisation qui va se poursuivre, la création de multiples ensembles régionaux et le renforcement de notre identité nationale.

ELUTHER JEAN PAUL

## **L'ÉVÉNEMENT**

### **SARKOSY EN GUADELOUPE**

Comme beaucoup de candidats, Nicolas Sarkozy est venu en Guadeloupe pour présenter son programme et défendre le bilan de la droite libérale. Ses déclarations le plus souvent générales confirment ce que nous disons depuis fort longtemps : les débats présidentiels ne sont pas les nôtres, et les solutions esquissées bien timidement sont traditionnelles et peu adaptées à notre problématique.

**Le bilan de la droite libérale dont il a été un élément important n'est guère reluisant.** La Guadeloupe après cinq ans de pouvoir chiraquien continue d'être assisté car les politiques mises en oeuvre ont été incapables de la sortir de son mal développement. Tout indique au contraire que la situation s'est encore aggravée.

- Par exemple, dans le domaine institutionnel, aucune avancée décisive n'a eu lieu malgré les engagements pris. Le gouvernement nous a imposé une réforme de l'article 73 de la constitution et a tout fait pour faire capoter la consultation de décembre 2003. La loi organique censée appliquer les nouvelles règles constitutionnelles n'a été votée qu'en février 2007 et ses dispositions sont telles que la confection d'une réglementation guadeloupéenne sera un véritable chemin de croix.
- Ce gouvernement est aussi responsable de la stagnation économique de notre pays pour avoir favorisé une économie de supermarché au détriment d'une économie de production en utilisant notamment la défiscalisation qui a renforcé le processus d'appropriation de notre pays par des non guadeloupéens. L'adoption récemment, du contrat de projet et de la contractualisation financière avec l'Europe confirme que rien ne changera dans le domaine économique.
- Sa responsabilité est aussi engagée dans l'existence et le maintien de l'insécurité provoquée en parti par le triomphe de l'irresponsabilité, de l'individualisme et des changements sociaux trop rapides et mal compris par la population et l'utilisation systématique de forces de sécurité composées d'agents le plus souvent non guadeloupéens.
- L'immigration s'est renforcée et diversifiée. Alors que la petitesse de notre pays et notre faible développement économique exigent la fermeture de toutes les frontières, l'immigration choisie cheval de bataille de Sarkozy sera particulièrement dangereuse car elle va concurrencer nos jeunes diplômés en but déjà à un chômage inacceptable.

- Enfin tout a été fait pour nous maintenir hors de notre zone géographique et pour créer les conditions d'une marginalisation régionale dont on paie déjà le prix.

**Malgré cet échec, Sarkozy ne manque pas de toupet. Les quelques propositions qu'il s'est cru obligé de lancer alors qu'il est directement responsable de la grave situation dans laquelle nous nous débattons sont démagogiques.**

Par exemple, il affirme qu'il faut mettre un terme à l'assistance qui réduit le sens des responsabilités alors qu'il y a consensus entre la droite et la gauche pour maintenir une politique d'assistance qui vise à supprimer certains effets négatifs du sous développement et non ses causes qui ont pour nom insuffisance de la croissance économique. Il veut limiter l'émigration et sanctionner durement l'émigration clandestine alors que compte tenu de la dimension de notre pays il faut y mettre un terme quelque soit son origine et ne pas se focaliser sur une de ses catégories: toutes les émigrations sont dangereuses dès lors qu'il y a un fort taux de chômage et l'existence d'un sentiment de déposssession. Il souhaite faire de la sécurité un objectif de tous les instants alors sans se donner les moyens adéquats pour y arriver. Il ne suffit pas d'augmenter les forces de police : il faut aussi créer une force de police et une justice guadeloupéennes afin que nos compatriotes s'habituent à être sanctionnés par des guadeloupéens et non par des mercenaires. Enfin, il propose de créer une zone franche globale dans le domaine fiscal alors que depuis fort longtemps on a multiplié les exonérations de charges sociales et fiscales ce qui augmente notre déficit public et ont surtout favorisé l'enrichissement des plus riches et la prise de contrôle de notre pays par des étrangers sans que la situation ne change fondamentalement sans que la croissance économique soit au rendez vous.

**En fait, avec cette visite nous constatons à nouveau que la droite et la gauche françaises partagent la même vision conservatrice et méprisante s'agissant de l'avenir de la Guadeloupe.**

Il y a un consensus pour continuer de faire ce que l'on a toujours fait à savoir intégrer pour rattraper le niveau de développement des pays les plus développés et continuer à mettre l'accent sur les droits des individus et non sur la Guadeloupe collectivité nationale dont les autorités françaises se méfient. L'intégration ne peut que favoriser la disparition de notre pays et sa prise de contrôle par des étrangers. Les thèmes de l'éloignement considéré comme un handicap et de la continuité territoriale sont les moyens de cette intégration. IL s'agit en réalité d'un conservatisme étriqué fondé sur des fidélités et des nostalgies. Les discours politiques sur la Guadeloupe ne sont que des simples habillages verbaux d'une même pratique de gouverner incapable de répondre aux insatisfactions de notre société et aux exigences de notre peuple. **Il faut dénoncer ce conservatisme en refusant de choisir un candidat, tout en profitant pour proposer un programme de gouvernement qui vise à construire la GUADELOUPE.**

J. RADEGONDE

**ENJEUX****ILS NOUS MENENT A LA CATASTROPHE**

Ceux qui ont imposé la départementalisation en 1946 ont utilisé comme justificatif de leur choix l'application du modèle social français considéré comme un progrès décisif afin de répondre aux revendications des ouvriers. Selon les promoteurs de cette politique c'était pour que les guadeloupéens bénéficient des actions sociales promises par le programme de la résistance qu'ils ont voté la départementalisation. Le programme d'action adopté le 15 mars 1944 par le Conseil national de la Résistance était à priori alléchant. Il prévoyait notamment :

- ◆ L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
- ◆ Le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;
- ◆ Un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
- ◆ Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;
- ◆ La sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier.

Ce programme n'avait rien d'original. Beaucoup de pays développés en avait fait de même en s'appuyant notamment sur le droit international. Proclamée par l'assemblée générale des Nations Unies, à Paris, le 10 décembre 1948, la Déclaration universelle des droits de l'Homme en définissait le contenu. En effet, dès son premier article, elle construit un modèle social universel très proche du modèle social français :

- « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de conscience et de raison et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». Puis la Déclaration décline les conséquences de cette fraternité :
- article 22 : « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques , sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité (...) » ;
- article 23 : « Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage ; Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal ; Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale ; Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts » ;
- article 24 : « Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques » ;
- article 25 : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas le chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ».

**Aujourd'hui le discours dominant a changé** : trop d'Etat, trop d'impôts, une sécurité sociale trop coûteuse, trop de rigidité du code du travail, un salaire minimum trop élevé, une insuffisante durée de travail une France

vivant au-dessus de ses moyens sont devenus les thèmes dominants. En somme, il faut changer ce modèle social qui est devenu un handicap. La rupture avec le modèle social français est un thème central des élections présidentielles. Cette rupture est présentée comme la conséquence mécanique d'un simple réalisme économique. En effet, la mondialisation actuelle des échanges de marchandises et de capitaux a profondément changé le monde. Elle a été un moyen de mettre en concurrence les modèles sociaux des pays développés, ceux qui répartissent le mieux les richesses, avec des sociétés moins avancées, qui ont un bas niveau de développement social et démocratique. C'est dans ce contexte qu'a commencé le démantèlement du modèle social français depuis la fin des années 1980. Pour réduire les « charges sociales » qui nuisent à la « compétitivité » des entreprises françaises, les réformes qui se sont succédées depuis 1995 renforcent la logique d'individualisation et de privatisation de la protection sociale. Les déremboursements successifs ont sensiblement réduit le niveau de couverture de l'assurance maladie, et les Français sont de plus en plus dépendants de la protection sociale complémentaire, en termes de santé comme de retraite. De ce fait, le système français de couverture sociale est devenu plus inégalitaire.

**Dans ce contexte la Guadeloupe est littéralement piégée car elle avait tout misé sur la France pour organiser et financer son système de solidarité.**

La France qui voulait par ce biais démontrer sa supériorité à tous ceux de son empire qui avaient osé réclamer et obtenu l'indépendance n'a rien fait pour l'en dissuader. Plus exactement, en Guadeloupe dont le dynamisme économique a toujours été faible et le chômage élevé, le modèle social français a contribué à créer une société d'assistance qui déresponsabiliser et infantiliser les individus. Il n'a pas permis de faire face à des risques sociaux mais est devenu un moyen pour de nombreuses familles de vivre. La Guadeloupe doit profiter compte tenu des difficultés de la France de réformer son modèle de solidarité pour enfin en construire un nouveau en relation avec nos propres contraintes démographiques, conforme à nos principes (gratuité de la médecine notamment) et disposant de solides piliers économiques.

A JEREMY



## **INTERNATIONAL**

### **L'offensive africaine de la Chine**

Le président Hu Jintao s'est rendu pour la troisième fois depuis 2004 en Afrique, voyage particulièrement riche en ce qui concerne le nombre de pays visités, Cameroun, Liberia, Soudan, Zambie, Namibie, Afrique du Sud, Mozambique et Seychelles.. Pékin confirme ainsi, après le sommet sino-africain organisé dans la capitale chinoise à l'automne 2006, l'importance prise - ou reprise - par l'Afrique dans sa stratégie extérieure. Cette politique africaine de la Chine s'appuie sur un socle solide, celui de la coopération révolutionnaire sino-africaine qui remonte aux années 1960-70. A l'époque, la Chine maoïste, cherchant à rivaliser avec « l'hégémonisme soviétique », avait établi des liens solides avec plusieurs pays africains autour d'une thématique révolutionnaire et anti-colonialiste partagée. De cette époque demeurent de nombreux projets de coopération, dont le fameux chemin de fer Tanzam. La Chine ensuite s'est repliée sur les nécessités de son propre développement, mais depuis le début des années 2000, Pékin s'intéresse à nouveau de très près à l'Afrique. Les raisons de cet intérêt sont multiples et complexes. La question de la reconnaissance de Taiwan a longtemps constitué un enjeu majeur, c'est beaucoup moins le cas aujourd'hui, même si la vigilance reste de mise à Pékin, alors que la Chine semble l'avoir emporté. En 1996 l'Afrique du sud, alliée symbolique de Taipei reconnaissait la RPC et en 2006, dernier des grands pays africains, le Tchad, voisin du Soudan allié de la Chine et confronté à des tensions croissantes, reconnaissait à son tour le régime de Pékin. Mais l'Afrique, diplomatiquement, demeure essentielle en raison du nombre de voix représentées à l'ONU, soigneusement comptabilisées par les autorités chinoises. Sur l'ensemble des questions qui vont des droits de l'homme aux grandes négociations commerciales en passant par la nomination d'une Chinoise à la tête de l'OMS, et le rejet d'une candidature du Japon au conseil de sécurité de l'ONU, le poids des votes africains s'avère très utile aux intérêts de Pékin. Au niveau stratégique, la Chine dont la croissance demeure

particulièrement gourmande en énergie et en matières premières trouve en l'Afrique un nouveau « grenier » où s'approvisionner en pétrole, minerais, bois d'œuvre et même produits agricoles grâce au rachat, par des intérêts chinois, de nombreuses terres agricoles notamment au Zimbabwe. L'Afrique enfin pour la Chine est un marché immense, ouvert sans contrainte aux produits chinois de grande consommation dont la piètre qualité est compensée par un coût adapté au pouvoir d'achat des pays africains. Les échanges sino-africains connaissent donc un nouveau record, ne dépassant pas 10 milliards de dollars en 2000 ils atteignaient 40 milliards de dollars en 2005 puis 55 milliards de dollars en 2006 et l'objectif de 100 milliards de dollars en 2015 pourrait être atteint. Qui plus est, et c'est une nouveauté, ces échanges globalement sont positifs en faveur de l'Afrique, même si, au niveau bilatéral, ça n'est le cas que pour les pays fournisseurs d'énergie ou de matière première. Les pays africains sont également progressivement conquis par les grandes entreprises chinoises de bâtiment et travaux publics ou de télécommunication, dont les coûts particulièrement bas et une attention très limitée aux prises de risque, constituent une concurrence majeure pour les grandes entreprises occidentales traditionnellement présentes dans ce secteur. Mais la Chine en Afrique a également pu jouer du relatif retrait de l'Occident qui, après la fin de la guerre froide et la disparition de l'URSS, et alors que l'importance stratégique de l'Afrique diminuait, a progressivement assorti ses programmes d'aide de conditions liées à l'amélioration des règles de gouvernance et de la démocratie. La Chine aujourd'hui, qui dispose de moyens nouveaux, est donc apparue comme un recours face à cette nouvelle exigence occidentale. Le montant de l'aide chinoise à l'Afrique est aujourd'hui significatif. Une promesse d'aide de 3 milliards de dollars a été faite avant le départ de Hu Jintao pour le continent Africain, qui devrait être doublée avant 2010. Cette aide, selon un principe constamment réitéré par Pékin, est accordée « sans conditions » c'est à dire sans « ingérence dans les affaires intérieures » des pays africains. Mais cette caractéristique chinoise de la politique d'aide au développement en Afrique entre en contradiction avec la volonté de Pékin d'apparaître sur la scène internationale comme une puissance responsable, attachée aux règles du multilatéralisme. L'Union

européenne notamment, souhaiterait voir la Chine accepter un dialogue stratégique plus approfondi portant notamment sur les effets pervers de sa stratégie d'aide à l'Afrique. L'aide chinoise au Zimbabwe, sans conditions, avec la négociation d'un nouveau prêt de 2 milliards de dollars, suscite des interrogations. La politique de la Chine au Soudan est mise en cause. Pékin, après avoir construit l'industrie soudanaise du pétrole, importe plus de 65 % de la production de pétrole. La Chine est aujourd'hui, comme dans le cas de la Corée du Nord ou de la Birmanie, le premier soutien du régime soudanais, au travers notamment d'une aide militaire qui s'applique également au Darfour. En revanche, en dépit des pressions exercées par la communauté internationale, Pékin refuse de revenir sur sa politique de rejet des sanctions et insiste sur la nécessité d'un accord des autorités soudanaises pour l'envoi de troupes de l'ONU. La Chine rencontre également des difficultés dans un certain nombre de pays africains où ses intérêts se sont renforcés et, de plus en plus, les accusations de néocolonialisme s'expriment avec force. Le président Sud-Africain M'Beki a ainsi dénoncé ce néocolonialisme chinois qui voit Pékin n'acheter à l'Afrique que des matières premières, créant une nouvelle économie de rente mais interdisant l'émergence d'une industrie locale en submergeant le continent de produits bon marché, notamment textiles. En Zambie, autre pays visité, les pratiques chinoises d'exploitation des mines ont occasionné des grèves et de violentes manifestations et la Chine était devenu un enjeu des élections présidentielles au mois de décembre 2006. Enfin, au Nigeria, des ingénieurs chinois ont été enlevés et Pékin n'est plus à l'abri d'attaques jusqu'alors réservées aux pays du sud. L'Afrique apparaît donc pour la Chine comme un immense terrain d'opportunités et de richesses à exploiter, rendu d'autant plus attractif par ses vulnérabilités et son isolement international. Pékin toutefois voit aujourd'hui sa stratégie africaine contestée non seulement par les anciens partenaires occidentaux de l'Afrique mais également en Afrique même, notamment dans la population. Les déclarations du président Hu Jintao au cours de ce voyage permettront de mesurer le degré de pragmatisme et la capacité d'adaptation d'un régime chinois toujours tenté par le bilatéralisme et la politique de puissance, mais également soucieux de son image sur la scène internationale. P.NOIRTE

**LA CARAIBE EN BREF****LA CONSTITUTION HAÏTIENNE A 20 ANS**

Le 29 Mars 2007, a été célébré le vingtième anniversaire de la Constitution sous l'égide de laquelle fonctionne la Nation depuis 1987. LA constitution de 1987 élaborée à la chute de Duvalier par une assemblée constituante dont la composition était sujette à caution porte l'empreinte du mouvement démocratique triomphant car elle définit un nouveau régime politique où les pouvoirs des assemblées élues sont très étendus au détriment de ceux traditionnellement dévolus au président de la République.. Approuvée massivement, avec ferveur, au référendum de mars 1987, cette constitution est actuellement prise dans la tourmente d'une longue et cahoteuse transition. « De 1987 à nos jours, tous les dirigeants qui se sont succédé ont été infectés par le virus de l'inconstitutionnalité. » Tel est l'avis du professeur Léon Saint-Louis qui participait à un colloque organisé à l'initiative de la Faculté de droit et des Sciences économique de l'Université d'Etat d'Haïti autour du thème « 1987-2007, 20e anniversaire de la Constitution : Bilan et perspectives. » Beaucoup ces jours-ci on parle fortement de l'opportunité de son amendement.

**FIDEL CASTRO DE RETOUR ?**

Fidel Castro, en voie de rétablissement, tente un retour sur la scène internationale en appelant le "tiers-monde" à résister au développement par les "pays riches des biocarburants alternatifs au pétrole, au risque selon lui de provoquer des famines. Pour marquer son retour, huit mois après sa grave intervention chirurgicale, le vieux dirigeant cubain, âgé de 80 ans, a choisi un "créneau" qui le place au coeur d'un débat mondial sur les énergies renouvelables et l'environnement, quitte à prendre à rebrousse-pois nombre de courants écologistes, voire son allié brésilien, premier producteur d'éthanol avec les Etats-Unis.. Président des Non-alignés depuis septembre 2006, le dirigeant cubain, donné parfois pour moribond il y a encore peu, a ainsi livré sa première prise de position directe dans les affaires internationales depuis son retrait provisoire du pouvoir le 31 juillet. A l'heure où la plupart des pays occidentaux, mais aussi l'Inde, la Chine ou l'Amérique centrale, prévoient de financer les agro-carburants pour réduire leur dépendance pétrolière et les émissions de gaz toxiques, Fidel Castro tire la sonnette d'alarme: "appliquez cette recette aux pays du Tiers Monde et vous verrez combien de gens parmi les masses affamées de notre planète vont arrêter de consommer du maïs. Ou pire: prêtez des financements aux pays pauvres pour produire de l'éthanol de maïs (...) et il ne restera plus un arbre pour défendre l'humanité contre le changement climatique". Le développement des agro-carburants, une "tragédie" aux yeux de M. Castro, risque de "condamner à une mort prématurée plus de trois milliards de personnes" en réduisant les surfaces cultivables, assure-t-il.

J. CUVELIER

## **VIE QUOTIDIENNE**

### **LES FONDS D'INVESTISSEMENT DE PROXIMITÉ**

La loi pour l'initiative économique crée une nouvelle catégorie de fonds communs de placement à risque, intitulés fonds d'investissement de proximité. Il s'agit d'un produit d'épargne destiné aux particuliers qui servira à financer sous forme d'apport en capital les PME non cotées d'un territoire donné, dont la taille maximale ne pourra excéder trois régions limitrophes. Comme tous les FCPR, le FIP aura une durée de vie maximale de dix ans. A cette échéance, le fonds se liquide et les produits restitués aux détenteurs de parts. Le FIP doit être investi à au moins 60% en parts de sociétés répondant aux critères européens de la PME (entreprises indépendantes de moins de 250 salariés), le solde, au maximum 40 %, pouvant être investi dans des produits non risqués tels des placements monétaires, ce qui outre la souplesse de gestion, permet de lisser les performances du fonds. Au moins 10% de l'actif du FIP devra être investi dans des jeunes entreprises de moins de 5 ans. Produit destiné principalement à collecter l'épargne des particuliers, les FIP seront également ouverts à la souscription d'institutionnels publics et privés selon les règles suivantes :

- un même investisseur ne peut détenir plus de 20% des parts du FIP
- une même personne morale privée ne peut détenir plus de 10% des parts du FIP
- l'ensemble des personnes morales de droit public ne peut détenir au total plus de 30% des parts du fonds.

Les FIP pourront être créés à l'initiative d'acteurs privés, la loi ne fixant aucune obligation de contractualisation avec les collectivités régionales de la zone d'investissement. Néanmoins afin de tenir compte de spécificités régionales, la loi permet aux collectivités

territoriales d'intervenir dans le cadre de la convention avec la société de gestion de trois manières :

- souscription au capital (dans la limite de 30% des parts selon les règles mentionnées ci-dessus) ;
- versement de dotations à un fonds de garantie destinées à garantir les concours accordés par le fonds aux entreprises ;
- octroi de subventions aux sociétés de gestion, dans le cadre du régime légal des aides directes aux entreprises afin notamment de prendre en charge le traitement des "petits dossiers " d'investissement.

Afin de prévenir toute ingérence dans la politique d'investissement des FIP, les collectivités locales ne peuvent détenir des participations au capital des sociétés de gestion.

la souscription au capital du FIP donne droit à une réduction d'impôt égale à 25 % des montants souscrits, dans la limite de 12000 € pour un célibataire et 24000 € pour un couple marié soit un régime équivalent à celui des FCPI. A l'occasion de la liquidation du fonds : le FIP étant un FCPR, les souscripteurs bénéficient donc de l'exonération des produits du fonds (revenus, plus-values, dividendes...), sous réserve d'une détention d'une durée minimale de 5 ans.

### **Impôts : ce qui change en 2007**

Baisse des taux d'imposition, modification des tranches et suppression de l'abattement de 20% pour l'impôt sur le revenu, nouveau seuil de cession pour les plus-values boursières, mise en place du bouclier fiscal, nouvelles réductions d'impôt, voilà les changements pour remplir votre déclaration d'impôts 2007.

#### **↳ Impôt sur le revenu : un nouveau barème et une baisse immédiate de 8%**

Tout change en 2007 : le nombre de tranches de l'impôt passe de sept à cinq, les taux d'imposition baissent et l'abattement forfaitaire de 20% est réintégré dans le

barème.

### ▷ Que reste-t-il des abattements?

Avec la réforme de l'impôt sur le revenu, certains abattements ont été réduits, d'autres purement et simplement supprimés.

### ▷ Un "bouclier fiscal" pour plafonner le montant de l'impôt

Le bouclier fiscal est un nouveau mécanisme qui permet de plafonner le montant des impôts directs dus à 60% des revenus. Il s'applique à compter du 1er janvier 2007 pour les impôts payés en 2006.

### ▷ Un nouveau seuil pour pour la taxation des plus-values boursières

Le seuil de taxation des plus-values boursières est majoré : il passe de 15.000 à 20.000 euros en 2007.

### ▷ Une réduction d'impôt plus importante pour les personnes âgées dépendantes

Les personnes âgées dépendantes vont bénéficier d'un joli coup de pouce fiscal en 2007. La réduction d'impôt qui leur était accordée va plus que tripler à compter du 1er janvier, passant au maximum de 750 euros précédemment à 2.500 euros en 2007.

### ▷ Impôt de solidarité sur la fortune : les nouvelles tranches

A partir de 760.000 euros d'actifs taxables, un contribuable est redevable de cet impôt sur le capital. En deçà, les patrimoines n'y sont pas soumis.

### ▷ Investir dans le cinéma avec une réduction d'impôt à la clé

En souscrivant au capital des SOFICA, il est possible d'obtenir une réduction d'impôt pouvant atteindre 8.640 euros par foyer fiscal.

### ▷ Les investissements dans des FIP corses bénéficient d'une réduction d'impôt de 50%

Les souscriptions dans les fonds d'investissement de proximité (FIP) qui placent l'argent dans des entreprises situées en Corse bénéficient dorénavant d'une réduction d'impôt doublée par rapport à celle des autres FIP : 50% au lieu de 25%.

LA REDACTION

# LA NATION

FONDEÉ LE 21 FÉVRIER 2005.

FONDATEUR : CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE.

ADMINISTRATION : 22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE A PITRE.

DIRECTEUR DE LA REDACTION / REDACTEUR EN CHEF : JEAN-PAUL ELUTHER

RÉDACTION : ELUTHER ENA ; J. CUVELIER ; PAUL NOIRTE ; J. RADEGONDE ; A. JEREMY ; FÉLIX VALENTIN.

## DE L'HUMOUR TOUJOURS DE L'HUMOUR

